

## Les prairies fleuries

La Ville s'engage dans la gestion différenciée de ses espaces verts, une alternative écologique plus proche de la nature et plus respectueuse de l'environnement. Différentes actions, sur le terrain, sont mises en place par les services techniques dont :

- la prairie fleurie ;
- le fauchage tardif ;
- le paillage des massifs floraux et arbustifs ;
- la taille raisonnée des arbustes ;
- etc.



Ces actions sont menées conjointement à une action de communication spécifique : panneaux d'informations sur le terrain avec un QR CODE renvoyant vers la page du site internet dédiée à la gestion différenciée, fiches mensuelles «Les conseils de nos jardiniers municipaux !» accessibles depuis le net, articles dans le Magny Mag'...

Cet article présente les bienfaits et l'utilité de la prairie fleurie.

- Une prairie fleurie en ville, c'est possible. Pour éviter le côté «fouillis», il faut donner à la zone semée une forme géométrique.
- La zone ensemencée sera de forme libre. Pour la mettre en valeur, tondez l'herbe tout autour : le contraste entre la partie haute fleurie et la partie basse enherbée sera du plus bel effet.

Il existe deux grands types de mélanges de prairies fleuries :

- Les mélanges horticoles essentiellement composés de graines de plantes horticoles. Ces fleurs ne sont donc pas forcément intéressantes pour les pollinisateurs, qui cherchent du pollen et du nectar. La plupart de ces variétés n'existent pas à l'état sauvage dans notre région ;
  - Les mélanges indigènes composés d'espèces existant à l'état sauvage dans la région. Espèces adaptées à notre climat ainsi qu'à la flore et la faune locale. Ces espèces n'ont pas les mêmes propriétés ornementales que les variétés horticoles, mais elles contribuent au maintien et/ou au développement de la biodiversité.
- Entretien facile : fauchage à l'automne une fois que les graines sont tombées au sol
  - Fauchage préférable en une seule fois pour 3 raisons :
    - Permettre de donner une chance aux fleurs annuelles rustiques et locales de se ressèmer naturellement, en les laissant faire leurs graines ;

- Offrir un refuge frais à la faune auxiliaire durant l'été ;
- Limiter l'intervention d'entretien à une seule fauche.

Les Services Techniques ont mis en œuvre une prairie fleurie sur le Cimetière de l'Orme au Berger courant mai 2017. Nous privilégions un mélange de prairie fleurie qui contient à la fois des espèces annuelles et des espèces vivaces. Ces deux types de plantes se complètent très bien dans un mélange, permettant de maintenir la prairie fleurie plusieurs années. Les deux périodes qui conviennent le mieux pour le semis sont le début du printemps, en avril ou mai ; et le début de l'automne, entre fin août et début octobre.

Documents

[FICHE 24 : Créez votre prairie fleurie !!!](#)

[Bilan des actions pour un territoire durable en transition écologique](#)

Liens utiles

[Magny Mag' 216 - Mai 219 - Zéro phyto, oui c'est possible !](#)